

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 47 (1989)
Heft: 3

Artikel: Economie et écologie : deux poids, deux mesures
Autor: Morier-Genoud, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie et écologie: deux poids, deux mesures

Jacques Morier-Genoud,
*Président de la Ligue suisse
pour la protection de la nature,
Lausanne*

Actuellement encore, en dépit de la destruction accélérée de nos milieux naturels, de nos espèces végétales et animales, l'écologie ne fait pas le poids face à l'économie. Et pourtant jamais on n'a autant parlé de protection de la nature, mais jamais aussi la nature n'a disparu à une telle vitesse, à la mesure de la croissance économique.

Constat excessif? Ecoutons les cris d'alarme qui s'élèvent à travers le monde entier; regardons plus près de nous, notre sol, nos eaux, notre air, toujours plus pollués, toujours plus contaminés. Chaque seconde en Suisse près d'un mètre carré de terre cultivable disparaît, sacrifié à la construction. Depuis 1850, 90% de nos zones humides ont été asséchées remblayées ou construites. L'évolution est identique pour les prairies sèches, les rives et les zones alluviales. Alors comment rééquilibrer la balance et donner à l'écologie le poids qui lui revient dans nos préoccupations et nos activités?

Sur le plan international tout d'abord, il faut réaliser l'Europe de l'environnement que le Conseiller national Guy-Olivier Segond appelle de ses vœux. Pour le moment, même si nous venons de célébrer l'Année européenne de l'environnement, la Communauté européenne est dominée pas les préoccupations économiques et commerciales... d'où les réticences à son égard d'écologistes de nombreux pays. Il y faut un contrepoids: la protection de la nature, la protection de l'environnement en constituent un volet essentiel.

Alors pourquoi la Suisse n'en prendrait-elle pas l'initiative? Au centre de l'Europe, elle est bien placée pour le faire et une telle démarche serait conforme à sa vocation et à sa tradition. N'est-ce pas Paul Sarasin, le premier président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui déclarait déjà en 1913, devant les délégués de 17 Etats convoqués à son initiative, que *pas plus que la nature ne connaît de limites politiques, sa protection ne connaît de frontières étatiques*. Je me prends donc à rêver: la Suisse, porte-drapeau de l'Europe de l'environnement.

Au plan national également, la nécessité de la protection de la nature et de notre environnement fait péniblement son chemin. Elle est souvent ressentie par les milieux économiques comme un obstacle à leurs projets; écologiste rime trop souvent avec empêcheur de tourner en rond et il est vrai qu'un arsenal législatif toujours plus important lui permet de jouer ce rôle indispensable et salutaire face à tant de projets de constructions et autres, dévoreurs de terrains et de ressources naturelles.

Je ne crains pas de l'affirmer: nous avons en Suisse une bonne législation sur ce plan. Certes, elle doit encore être améliorée et renforcée, mais surtout elle doit être appliquée et

respectée. Ce qui manque en définitive le plus, c'est la conscience et la volonté politique de résoudre ces problèmes à tous les niveaux. Que d'espaces, que de ruisseaux, que de haies ou de bosquets inutilement sacrifiés à des projets de toutes sortes, par habitude, par indifférence, par inconscience.

Si l'on ne veut pas que la nature se meure, il faut donc encore plus. Un Secrétaire d'Etat à l'environnement, comme le propose M. Segond? Une telle mesure renforcera certainement l'impact des problèmes écologiques au niveau fédéral. Un Conseil suisse de l'environnement? Pourquoi pas, même s'il n'avait qu'un rôle consultatif.

Mais c'est sur le terrain que tout se joue et qu'il faut être plus présent. C'est ainsi qu'en dépit — ou à cause? — de l'aboutissement de l'initiative de Rothenturm, les zones marécageuses continuent à disparaître à un rythme accéléré. Beaucoup d'offices cantonaux de protection de la nature sont trop souvent débordés, alors que leur action devrait être renforcée. Il en va de même de nombreuses communes, alors que d'autres font un travail remarquable sur ce plan.

En outre, un effort accru d'information et d'éducation est nécessaire à tous les niveaux, communal, cantonal et fédéral. Les Suisses placent au premier rang de leurs préoccupations les problèmes écologiques, nous disent les sondages. C'est bien, mais quelles conséquences en tirent-ils dans leur vie et leurs activités quotidiennes? Il y a là un hiatus encore énorme qu'il faut absolument combler. La protection de la nature, c'est un peu comme l'égalité des sexes: il ne suffit pas de la proclamer.

Il est enfin indispensable que les milieux économiques eux-mêmes intègrent ces problèmes et ces préoccupations dans leurs projets. N'est-ce pas d'ailleurs le but des études d'impact exigées par la loi fédérale sur la protection de l'environnement? Il faut qu'ils y consacrent fût-ce une petite partie de leur imagination, de leur dynamisme,... de leurs moyens financiers également. Les protecteurs de la nature sont prêts à dialoguer avec eux, au-delà des slogans simplistes et réducteurs, et à collaborer avec eux dans le souci désormais partagé de **DONNER UNE CHANCE A LA NATURE.**